

Avis de constitution

SOCIETE « OAM TRAVAUX ET SERVICES » en abrégé « OAM »

Siège Abidjan cocody Angré, Lot 3574, Ilot 314

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OAM TRAVAUX ET SERVICES » en abrégé « OAM »

Objet : Tous travaux de bâtiments ;Fabrication et pose de caniveaux ;Dalots ;Bordures ;Foncé bétonnière;Perré maçonné;Travaux de terrassement ;Nivellement ; Drainage ;Dallage; Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody Angré, Lot 3574, Ilot 314

Dirigeant(s) M TRAORÉ MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09985 du 01/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59526/GTCA/RC/2024 du 01/10/2024

